



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39234>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-39234**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

**Correspondant :** Monsieur le Président

**Adresse :** Hotel du département, 1, Avenue de la Préfecture, 35042 RENNES Cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 299023535

**Courriel :** crystal.auzemery@ille-et-vilaine.fr

**Adresse internet :** <https://www.ille-et-vilaine.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** REHABILITATION DES SANITAIRES - BATIMENT B - CITE SCOLAIRE COMBOURG - Lot Maçonnerie démolition

**Lieu de livraison :** Cité scolaire F.R. de Chateaubriand 12 avenue des Acacias, 35270 Combourg

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**  
**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**  
**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 12/05/2026 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2026-TX-AMAL-0113

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marches.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684 Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684 Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les entreprises sont contractuellement réputées avoir, avant la remise de leur offre, procédé sur le site à la reconnaissance de l'existant en réalisant une visite technique obligatoire avec le technicien bâtiment pour apprécier notamment: - les conditions d'accès ; - les contraintes du site et du fonctionnement de l'établissement ; - la consistance des travaux ; - les équipements existants ; - les quantités à mettre en oeuvre. Les dates et heures de visite sont les suivantes : Mardi 21 avril - 09H00 Jeudi 23 avril - 09h30 Lundi 27 avril - 14h00 à 16h00 Mercredi 29 avril - 08h30 Pour tous renseignements techniques et pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter : Thibault BONBOIS Technicien Bâtiments Agence départementale du Pays de Saint-Malo Service Construction - Mission Bâtiments Tél. 02 99 02 44 94 / 06 60 88 47 32

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/04/2026